

DOSSIER D'INSCRIPTION
Voyages Séniors en Vacances 2025
Inscriptions ouvertes du 17 mars au 1^{er} avril 2025

Aux horaires d'ouverture de la CCTLB :

Lundi et Mercredi 9h-12h et 13h30-17h / Mardi et Jeudi 13h30-17h / Vendredi 9h-12h et 13h30-16h



Village Vacances Les Issambres

La Gaillarde - Var

du samedi 13 au samedi 20 septembre

Ouvert à 100 participants

Résidences du Colombier

Fréjus - Var

du lundi 22 au lundi 29 septembre

Ouvert à 100 participants



Le bulletin d'inscription est à poster ou à déposer à l'accueil de la
Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

11 av. de la Libération 54300 LUNEVILLE

À l'attention de Mme Sophie TEKIELI

Pour le 1^{er} avril 2025 plus tard - date de réception

Afin de répondre au mieux à une demande grandissante de participation aux séjours Séniors en Vacances, la CCTLB a décidé de modifier ses modalités d'inscriptions.

Désormais, les dossiers seront enregistrés à la fin de la période d'inscription et en fonction du rang de priorité ci-dessous :

- Rang 1 : personnes n'ayant jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB
- Rang 2 : personnes ayant participé à 1 précédent séjour
- Rang 3 : personnes ayant participé à 2 précédents séjours
- Rang 4 : personnes ayant participé à 3 précédents séjours
- Rang 5 : personnes ayant participé à 4 précédents séjours
- Rang 6 : personnes ayant participé à 5 précédents séjours

Il ne sera donc plus nécessaire d'être présent dès le premier jour à la première heure pour déposer son bulletin inscription.

Les listes d'attente seront enregistrées selon le même ordre de priorité.

Seront refusés tous les dossiers :

- Déposés avant ou après les dates définies pour la période d'inscription, c'est-à-dire avant le 17 mars ou après le 1^{er} avril 2025.
- Incomplets : absence de la totalité du paiement, de pièces justificatives ou informations manquantes.

À noter que vous ne pouvez participer qu'à l'un des deux séjours organisés pour l'année 2025.

TARIFS

Deux tarifs sont appliqués en fonction des critères d'éligibilité ci-dessous précisés. Ces tarifs comprennent l'assurance et la taxe de séjour mais ne tiennent pas compte du coût du transport qui sera calculé à l'issu du voyage (*voir paragraphe TRANSPORT*).

Pour être éligible à l'aide financière de 212 € par personne de l'ANCV, il faut :

- Avoir 60 ans minimum à la date du départ ou 55 ans si en situation de handicap
- Être retraité.e ou sans activité professionnelle
- Résider en France
- Avoir un revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 **inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous** en fonction du nombre de parts fiscales :

dans la limite du nombre d'aides attribuées par l'ANCV

Parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5
Personne seule	16 763€	22 410€	28 057 €	33 704 €	39 351 €	44 928 €	50 645 €	56 292 €	61 939 €	67 586 €
Couple, pacsé ou marié	-	-	31 629 €	37 276 €	42 923 €	48 570 €	54 217 €	59 864 €	65 511 €	71 158 €

Peut s'inscrire au voyage à tarif plein, toute personne :

- Ayant 60 ans minimum à la date du départ ou 55 ans si en situation de handicap
- Retraité.e ou sans activité professionnelle
- Résidant en France

Peut également bénéficier de ces offres

- Le conjoint mentionné sur la même déclaration fiscale, quel que soit son âge
- Toute personne en situation de handicap âgée au minimum de 55 ans au jour du départ, justifiant d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation du handicap
- Toute personne rattachée au foyer fiscal du sénior lorsqu'elle part avec celui-ci
- Les enfants handicapés du sénior qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal lorsqu'ils partent avec celui-ci

Obligatoire pour tous les inscrits, imposables ou non : joindre une photocopie de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 car celui-ci justifie également de votre situation professionnelle.

En cas d'annulation du séjour du fait d'une insuffisance de participants, les paiements seront rendus aux personnes inscrites.

Coût du séjour par personne hors transport :

Du 13 au 20/09 – Les Issambres		Du 22 au 29/09 - Fréjus	
Tarif plein	541 €	Tarif plein	561 €
Tarif avec aide ANCV	329 €	Tarif avec aide ANCV	349 €

HEBERGEMENT

Plusieurs choix sont proposés pour l'hébergement :

- Chambre individuelle avec un forfait supplémentaire de **94€**. **Attention, leur nombre est très limité pour chaque séjour**
- Chambre double avec lit commun
- Chambre double avec lits séparés
- Logement avec 2 chambres séparées - sanitaires et salle-de-bains communs
- Logement à 3 ou 4 chambres séparées - sanitaire et salle-de-bains communs

Sont inclus dans le forfait :

- L'apéritif de bienvenue
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour (panier repas)
- Le vin compris à tous les repas
- Le café à chaque déjeuner
- L'hébergement avec sanitaires privatifs et télévision
- Les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette fourni
- Le changement du linge de toilette en milieu de semaine ainsi que le ménage de fin de séjour
- Les excursions, visites et repas au restaurant mentionnés dans le programme
- Un accompagnateur lors de chaque sortie programmée
- Les animations et activités sur le village vacances
- L'animation en soirée
- L'assurance annulation/rapatriement et la taxe de séjour

ASSURANCE ANNULATION ET RAPATRIEMENT

L'assurance annulation/rapatriement **obligatoire** est incluse dans le coût du voyage. Cette assurance permet de bénéficier :

- du remboursement de tout ou partie du séjour (hors coût du transport) en cas d'annulation justifiée par un certificat médical ou cas de force majeure,
- du rapatriement en cas d'hospitalisation, accident ou événement grave.

à conserver

Condition d'annulation de votre inscription

À noter que toute annulation d'inscription entraînera l'ouverture d'un dossier auprès de l'assurance, elle devra donc impérativement être justifiée (certificat, compte-rendu médical, bulletin d'hospitalisation...). Une franchise est également retenue selon l'assurance de chaque prestataire.

Le montant du remboursement pris en charge est calculé selon un taux établi par l'assurance en fonction du délai courant entre votre annulation et la date du départ.

Le remboursement sera effectué par virement du Trésor Public après traitement du dossier par nos services.

PAIEMENT

Pour le séjour

Possibilité de régler en une ou deux fois par chèques, ou par chèque-vacances, qui doivent être remis avec le dossier d'inscription. **ATTENTION** : les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Régie Recette Camping**.

Les encaissements se feront pour le 30 juin et le 30 août 2025.

Les règlements par CB ou espèces ne peuvent pas être acceptés.

Pour le transport

Le paiement du transport se fera uniquement par chèque, en une ou deux fois, libellé à l'ordre de **Régie Recette Camping**.

Le montant du transport, qui **inclut le coût du restaurant au jour du départ**, vous **sera facturé après le voyage**, à réception de la facture de l'autocariste mandaté pour le séjour. Ce montant est calculé en fonction du nombre de participants au voyage au jour du départ.

Les lieux et horaires de départ vous seront précisés ultérieurement par courrier.

PARCOURS

Les transports durant toute la durée de ces séjours seront assurés en bus grand confort.

Le trajet aller est estimé à une durée moyenne de 14h avec de nombreuses pauses dont un déjeuner au restaurant le jour du départ.

Séjour aux Issambres – Du 13 au 20 septembre – 2 bus

Le repas de midi du samedi 13 septembre se fera au restaurant avec menu unique.

Le repas de midi du samedi 20 septembre sera assuré sous forme d'un panier repas fourni

Le coût de ce transport est estimé à une moyenne de 180€ par personne, il inclut la facturation des véhicules et du restaurant du 13 septembre. Ce montant est évalué sous réserve que le bus soit au complet (100 participants au jour du départ).

Séjour au Colombier – Du 22 au 29 septembre – 2 bus

Le repas de midi du lundi 22 septembre se fera au restaurant avec menu unique.

Le repas de midi du lundi 29 septembre sera assuré sous forme d'un panier repas fourni

Le coût de ce transport est estimé à une moyenne de 170€ par personne, il inclut la facturation des véhicules et du restaurant du 22 septembre. Ce montant est évalué sous réserve que les bus soient au complet (100 participants au jour du départ).

Nous attirons votre attention sur le fait que, bien qu'adaptées aux seniors, les visites et excursions proposées dans les programmes peuvent nécessiter des marches longues. Le cas échéant, vous avez la possibilité de rester sur le village-vacances si vous le préférez.

Séjour aux Issambres
Du samedi 13 au samedi 20 septembre 2025

Programme

Jour 1

Arrivée aux Issambres***

Accueil et installation dans les hébergements. Apéritif de bienvenue.

Dîner au village vacances et ambiance musicale au bar.

Jour 2 – Jour de repos des chauffeurs

Réunion d'accueil et présentation du programme.

Déjeuner au village-vacances.

Balade détente sur la place ou promenade libre via le bus de ville dont l'arrêt est à proximité.

Dîner au village-vacances et soirée karaoké.

Jour 3 – Roquebrune-sur-Argens et Fréjus (55 km A/R)

Visite sur vieux village de Roquebrune-sur-Argens, charmant village provençal avec son castrum, ses portiques, son église paroissiale. Dégustations de miels et chocolats locaux.

Déjeuner au village-vacances.

Excursion à Fréjus : Plongez dans l'époque romaine en découvrant le développement de la ville de Forum Julli au travers de ses monuments : théâtre, amphithéâtre, remparts... Petit temps libre puis tour panoramique de Saint-Raphaël, de Port Fréjus et des plages.

Dîner au village-vacances et soirée divertissime.

Jour 4 – Grasse Gourdon et les Gorges du Loup (190 km A/R)

Visite de Grasse, capitale des parfums, et d'une célèbre parfumerie où vous découvrirez les procédés d'extraction des arômes. Ensuite direction vers le village perché de Gourdon situé à 500m au-dessus des Gorges du Loup pour profiter d'un panorama extraordinaire sur toute la Côte et même la Corse. Temps libre.

Déjeuner au restaurant.

En route vers les Gorges du Loup. Sur la route, visite d'une confiserie traditionnelle. Découvrez ensuite Tournettes-sur-Loup est un village fortifié renommée pour la culture de la violette.

Dîner au village-vacances et soirée régionale avec grand jeu.

Jour 5 – Détente et Bormes-les-Mimosas (100 km A/R)

Séance de gym douce, espace bien-être ou promenade libre via le bus de ville.

Déjeuner au village-vacances.

Départ par le massif des Maures pour une arrivée à Bormes-les-Mimosas dont le vieux village est dominé par les ruines du château des seigneurs de Fos (13^{ème} siècle). Promenade guidée dans le village. Retour par la corniche des Maures.

Dîner au village-vacances et soirée jeu interactif.

Jour 6 – Monaco (200 km A/R) - journée longue

Visite de Monaco, Principauté de 200 hectares dirigée par le Prince Albert II. Promenade sur le rocher où vous pourrez observer les Gardes monégasques en faction devant le Palais Princier.

Déjeuner au restaurant.

Visite du Palais Princier.

Dîner au village-vacances et soirée de Gala dansante.

Jour 7 – Saint-Aygulf et Saint-Tropez (70 km A/R)

Découverte libre du marché de Saint-Aygulf.

Déjeuner au village-vacances

Direction Saint-Tropez pour une visite guidée puis visite du musée de la Gendarmerie et du Cinéma.

Dîner au village-vacances et soirée quizz.

Jour 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Arrivée en soirée



Village-vacances Les Issambres



Tournettes-sur-Loup



Monaco



Bormes-les-Mimosas

Chambres avec télévision

Bibliothèque

Piscine

Espace bien-être : bains
bouillonnants, sauna...

Terrain de pétanque

Jeux de société

Bar

PARTIE À NOUS RETOURNER

LES ISSAMBRES – LA GAILLARDE

Du samedi 13 au samedi 20 septembre 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter obligatoirement

Merci de cocher toutes les cases vous concernant

- Je n'ai jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB
- J'ai participé au voyage à Saint-Pierre-la-Mer ou au séjour à Gruissan (2024)
- J'ai participé au voyage à Mûr-de-Bretagne (2023)
- J'ai participé au voyage à Carqueiranne (2022)
- J'ai participé au voyage à Morzine ou La Grande Motte (2021)
- J'ai participé au voyage aux Issambres (2019)

Si le séjour Aux Issambres est complet, je suis d'accord pour être inscrit(e) sur le séjour au Colombier à Fréjus -du 22 au 29 septembre- sous réserve de places disponibles.

IDENTITE

Nom Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Lieu de naissance : Nationalité :

Téléphone : Mail :

Situation : en retraite sans activité professionnelle

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Je demande l'inscription de mon ou ma conjoint.e (marié ou non)

Nom prénom :

Téléphone (si différent) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Personne de confiance à contacter en cas de problème

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Relation de la personne avec vous :
(fils, fille, sœur, frère, ami.....)

Recto à compléter également →

DEPART / ARRIVEE

De quelle ville souhaitez-vous partir ?

- Lunéville Baccarat

SANTE

Je souffre d'un handicap :

- Moteur (difficulté à marcher, utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur...)

• Si oui, lequel :

- Visuel (non ou mal-voyants)
 Mon état de santé nécessite une chambre pour Personne à Mobilité Réduite
 Mon état de santé nécessite un régime alimentaire particulier

* Vos contraintes alimentaires seront à confirmer à l'accueil lors de votre arrivée sur le lieu d'hébergement

HEBERGEMENT

Je désire être hébergé.e :

Avec Mme ou M

- Chambre commune à lit double Chambre commune à lits séparés
 Logement à 2 chambres séparées Logements pour 3 ou 4 personnes chambres séparées
 Case à cocher si bulletin d'inscription séparé

Chambres individuelles :

- En chambre individuelle (supplément de **94 €/personne** pour la durée du séjour).
ATTENTION ! Le nombre de chambres individuelles est limité.

- Je suis d'accord pour partager ma chambre avec une autre personne inscrite au voyage (logement à chambres séparées). Je fais un chèque à part d'un montant de 94 € qui me sera rendu le cas échéant.

- Je ne suis pas d'accord pour partager ma chambre, j'inclus le coût de 94 € dans le total du paiement.

TARIFS

Coût du séjour par personne selon conditions		Nombre	Total
Séjour pour non bénéficiaire de l'aide ANCV	541 €		
Séjour pour bénéficiaire de l'aide ANCV	329 €		
Supplément chambre individuelle	94 €		
		TOTAL	

Je joins le règlement concernant **les frais de séjour** en 1 ou 2 chèques à l'ordre du **Régie Recettes Camping** ou par chèque-vacances.

- J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ce bulletin d'inscription, des conditions d'inscription, de transport et de paiement.

Signature

Fait à **Le**.....

Séjour à Fréjus
Du lundi 22 au lundi 29 septembre 2025

Programme

Jour 1

Arrivée aux Résidences du Colombier***.
Accueil et installation dans les hébergements. Apéritif de bienvenue.
Dîner au village vacances et soirée animée.

Jour 2 – Saint-Raphaël et Draguignan (85 km A/R)

Découverte accompagnée de **Saint-Raphaël** : la vieille ville avec son église romane et sa basilique, le « Quartier de la Marine »... Flânerie dans le centre-ville et le vieux port. Visite libre du musée archéologique.
Déjeuner au village-vacances
Découverte de **Draguignan** et visite guidée du musée des Arts et Traditions Populaires. Dégustation de produits locaux.
Dîner au village-vacances et soirée animée.

Jour 3 – Journée sur la Riviera : Monaco et Nice (250 km A/R)

Découverte de Monaco avec une traversée à pied de la cité princière. Passage par la cathédrale puis arrivée devant le palais princier pour la relève de la garde à 11h55 précises.
Déjeuner au restaurant.
Direction Nice, visite du vieux Nice avec la cathédrale Sainte-Réparate, le palais de justice ou encore la place Rossetti.
Dîner au village-vacances et soirée animée.

Jour 4 – Jour de repos des chauffeurs

Au choix selon vos goûts et envies :
Balade à pied pour la visite d'un moulin à huile situé à 1,9 km du Colombier.
Déjeuner au village-vacances
Thé dansant, jeux de sociétés, piscine et spa ou promenade libre via le bus de ville dont l'arrêt est à proximité.
Dîner au village-vacances et soirée animée.

Jour 5 – Journée à Toulon (205 km A/R)

Départ pour Toulon et le Mont Faron. Vous montrez à bord de ce ludique téléphérique et accédez au sommet en moins de 6 minutes. A 584 m. d'altitude, vous bénéficierez d'une vue imprenable sur Toulon.
Déjeuner au restaurant
Visite commentée de la Rade et du port militaire en bateau : la flotte militaire de Toulon, le porte-avions Charles de Gaulle, les bâtiments de projection....
Dîner au village-vacances et soirée animée.

Jour 6 – Antibes et Cogolin (180 km A/R)

Visite du vieil Antibes : ses remparts offrant une vue magnifique sur le port et le « quai des milliardaires » où sont ancrés les plus beaux bateaux du monde, ses halles ou sa belle cathédrale. Temps libre pour profiter des ruelles et du marché provençal.
Déjeuner au village-vacances
Direction Cogolin pour une découverte accompagnée de ce village de charme, ses petits artisans, son moulin... Puis visite d'une célèbre fabrique de pipe de bruyère.
Dîner au village-vacances et soirée animée.

Jour 7 – Fréjus et Grasse 118 km (A/R)

Découverte libre du marché provençal de Fréjus.
Déjeuner au village-vacances.
Direction Grasse pour la visite de l'une des très renommées parfumeries. Puis découverte du village de Gourdon : classé parmi les plus beaux villages de France.
Dîner au village-vacances et soirée animée.

Jour 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.
Arrivée en soirée



Résidences Le Colombier - Fréjus



Fréjus



Cogolin



Monaco

Chambres avec télévision
Bibliothèque
Piscine
Espace bien-être : bains bouillonnants, sauna...
Terrain de pétanque
Jeux de société
Bar

PARTIE À NOUS RETOURNER

LE COLOMBIER - FRÉJUS

Du lundi 22 au lundi 29 septembre 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter obligatoirement

Merci de cocher toutes les cases vous concernant

- Je n'ai jamais participé aux séjours organisés par la CCTLB
- J'ai participé au voyage à Saint-Pierre-la-Mer ou au séjour à Gruissan (2024)
- J'ai participé au voyage à Mûr-de-Bretagne (2023)
- J'ai participé au voyage à Carqueiranne (2022)
- J'ai participé au voyage à Morzine ou La Grande Motte (2021)
- J'ai participé au voyage aux Issambres (2019)

Si le séjour à Fréjus est complet, je suis d'accord pour être inscrit(e) sur le séjour à La Gaillarde - du 13 au 20 septembre- sous réserve de places disponibles.

IDENTITE

Nom Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Lieu de naissance : Nationalité :

Téléphone : Mail :

Situation : en retraite sans activité professionnelle

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Je demande l'inscription de mon ou ma conjoint.e (marié ou non)

Nom prénom :

Téléphone (si différent) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Personne de confiance à contacter en cas de problème

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Relation de la personne avec vous :
(fils, fille, sœur, frère, ami.....)

Recto à compléter également →

DEPART / ARRIVEE**De quelle ville souhaitez-vous partir ?** Lunéville Baccarat**SANTE**

Je souffre d'un handicap :

 Moteur (difficulté à marcher, utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur...)

• Si oui, lequel :

 Visuel (non ou mal-voyants) Mon état de santé nécessite une chambre pour Personne à Mobilité Réduite Mon état de santé nécessite un régime alimentaire particulier

* Vos contraintes alimentaires seront à confirmer à l'accueil lors de votre arrivée sur le lieu d'hébergement

HEBERGEMENT

Je désire être hébergé.e :

Avec Mme ou M

 Chambre commune à lit double Chambre commune à lits séparés Logement à 2 chambres séparées Logements pour 3 ou 4 personnes chambres séparées Case à cocher si bulletin d'inscription séparé**Chambres individuelles :** En chambre individuelle (supplément de **94€/personne** pour la durée du séjour).
ATTENTION ! Le nombre de chambres individuelles est limité. Je suis d'accord pour partager ma chambre avec une autre personne inscrite au voyage selon disponibilités (logement à chambres séparées). Je fais un chèque à part d'un montant de 94€ qui me sera rendu le cas échéant. Je ne suis pas d'accord pour partager ma chambre, j'inclus le coût de 94€ dans le total du paiement.**TARIFS**

Coût du séjour par personne selon conditions		Nombre	Total
Séjour pour non bénéficiaire de l'aide ANCV	561 €		
Séjour pour bénéficiaire de l'aide ANCV	349 €		
Supplément chambre individuelle	94 €		
		TOTAL	

Je joins le règlement concernant **les frais de séjour** en 1 ou 2 chèques à l'ordre du **Régie Recettes Camping** ou par chèque-vacances. J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ce bulletin d'inscription, des conditions d'inscription, de transport et de paiement.**Signature****Fait à** **Le**